

## II.1 - LES CARACTERISTIQUES TOPOGRAPHIQUES DU TERRITOIRE COMMUNAL DE VIEUX ROUEN SUR BRESLE

La commune d'une superficie de 1492 ha, s'étend sur le versant Ouest de la Vallée de la Bresle, entaillée perpendiculairement par des vallées sèches, aujourd'hui des talwegs drainant les eaux de ruissellement.

L'altitude de la commune varie entre 82 m et plus de 211 m NGF (soit une dénivellation de 130 m environ). Le centre bourg varie entre 85 et 100m. Les principaux hameaux et le centre bourg suivent la vallée de la Bresle en la surplombant légèrement. La topographie a fortement marqué l'évolution urbaine. La RD 49 est parallèle à l'axe de la vallée et permet de joindre les hameaux de Sortival et Bouaffles via le centre bourg.

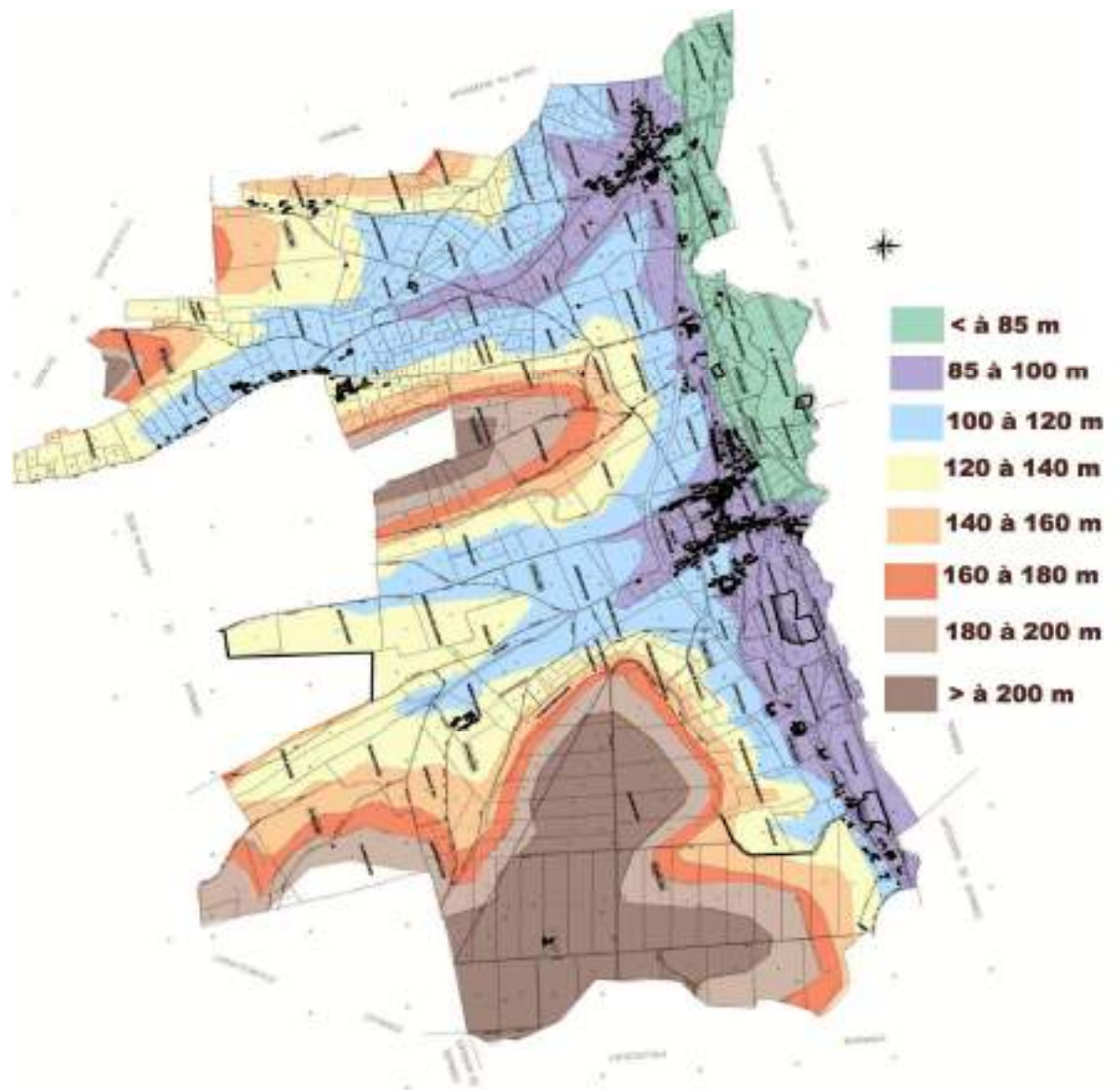
Ces deux hameaux se sont également implantés au dessus de la vallée entre 85 et 100 m.

La vallée est occupée par des pâturages à l'exception des espaces urbanisés.

Le plateau est couronné de bois et forêts : le bois de Brétizel, le Bois de la Chapelle, le bois des Cavées. Ces espaces boisés recouvrent les parties les plus hautes de la commune et également les espaces fortement talutés.

Entre le plateau et la vallée, les espaces talutés et les talwegs offrent des terrains propices à l'agriculture.

La vallée de la Bresle dissèque le plateau cauchois suivant un axe Sud-Est / Nord-Ouest. Elle forme un fond plat à 85 m d'altitude NGF environ.



## II.2- LA GEOLOGIE ET L'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

La commune dispose de très peu de sols à priori favorables à la mise en œuvre d'assainissement par épandage superficiel, seuls les sols de type 3 de la carte correspondant à des reliquats de limons de plateau sont aptes.

Les sols de type 5 de la carte correspondent à des formations crayeuses. Et ne permettent pas une protection suffisante des nappes d'eau sous jacentes.

Les sols de type 6 correspondent à des formations résiduelles à silex solifluées sur les pentes et sont inaptes à l'épandage superficiel.

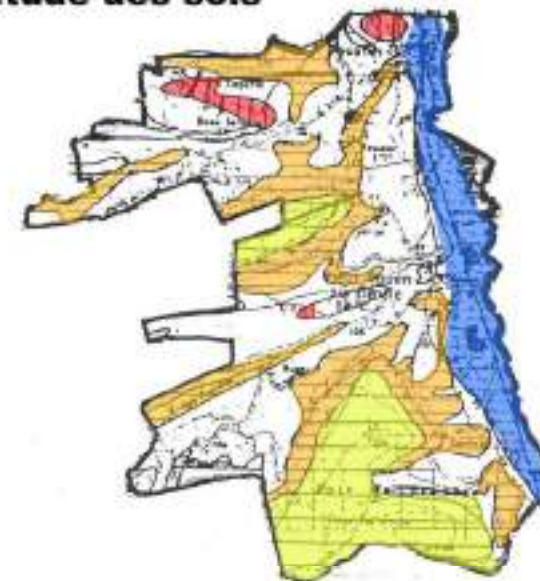
Les sols de type 8 sont des colluvions indifférenciés de vallons secs et versants de composition variable, leur aptitude à l'épandage superficiel reste à tester.

## II.3 - HYDROGEOLOGIE - PROTECTION DES NAPPES SOUTERRAINES





La nappe de la craie est à une profondeur variable et dépend de la topographie ; en vallée la nappe est peu profonde, sous les plateaux elle peut se situer à plus de 70 m. Les fluctuations du niveau des nappes de la vallée ne dépassent pas le mètre alors que sur les plateaux les amplitudes sont plus importantes. Le Syndicat Intercommunal d'AEP de VIEUX ROIUEN SUR BRESLE exploite un forage (indice BRGM 60.4.201) implanté au Nord de la commune à environ 2 km au Sud/Ouest de Bouaffles et au niveau d'une vallée sèche (Le Fond à cailloux).

Le forage a fait l'objet d'une révision de ses périmètres de protection en Août 1981.

**Carte d'aptitude des sols**



**Titre de légende**

|   |          |   |
|---|----------|---|
|    | <b>3</b> | SOLS PROFONDS ET SAINS MAIS DE PERMEABILITE MEDIOCRE<br>Epandage souterrain possible avec dimensionnements larges.  |
|    | <b>5</b> | SOLS PEU EPAIS REPOSANT SUR LA CRAIE A FAIBLE PROFONDEUR<br>Assainissement individuel possible par lit filtrant.  |
|  | <b>6</b> | SOLS PEU EPAIS SUR SOUS-SOL ARGILEUX (OU HYDROPHILES)<br>PEU PERMEABLE SURMONTANT DES COUCHES PERMEABLES<br>Assainissement individuel possible par lit filtrant drainé suivi d'une puits d'infiltration (si les exigences de protection de la nappe le permettent). |
|  | <b>7</b> | SOLS HYDROPHILES<br>Assainissement individuel impossible à moins d'admettre un rejet des eaux en surface après épuration possible.  |
|  | <b>8</b> | ZONE OU LA VARIABILITE DES TERRAINS EST IMPORTANTE<br>Aptitude à l'assainissement individuel variable.  |

La roche composée de craie se présente en couches massives empilées les unes sur les autres. Elle est parfois rayée de lignes sombres formées par des silex noirs. Dans les régions de craie, l'eau se perd en profondeur.

Le toit de la nappe de la craie varie de 75 m à plus de 120 m NGF.

Dans le centre bourg les variations de la nappe de la craie sont de moins de 10m (elle se situe entre 80 et 90 m.

Dans le hameau de Bouaffles, elle est plus basse elle varie entre 85 m et 75 m environ.

Dans le hameau de Sortival la nappe de la craie se retrouve entre 90 et 100 m de profondeur.

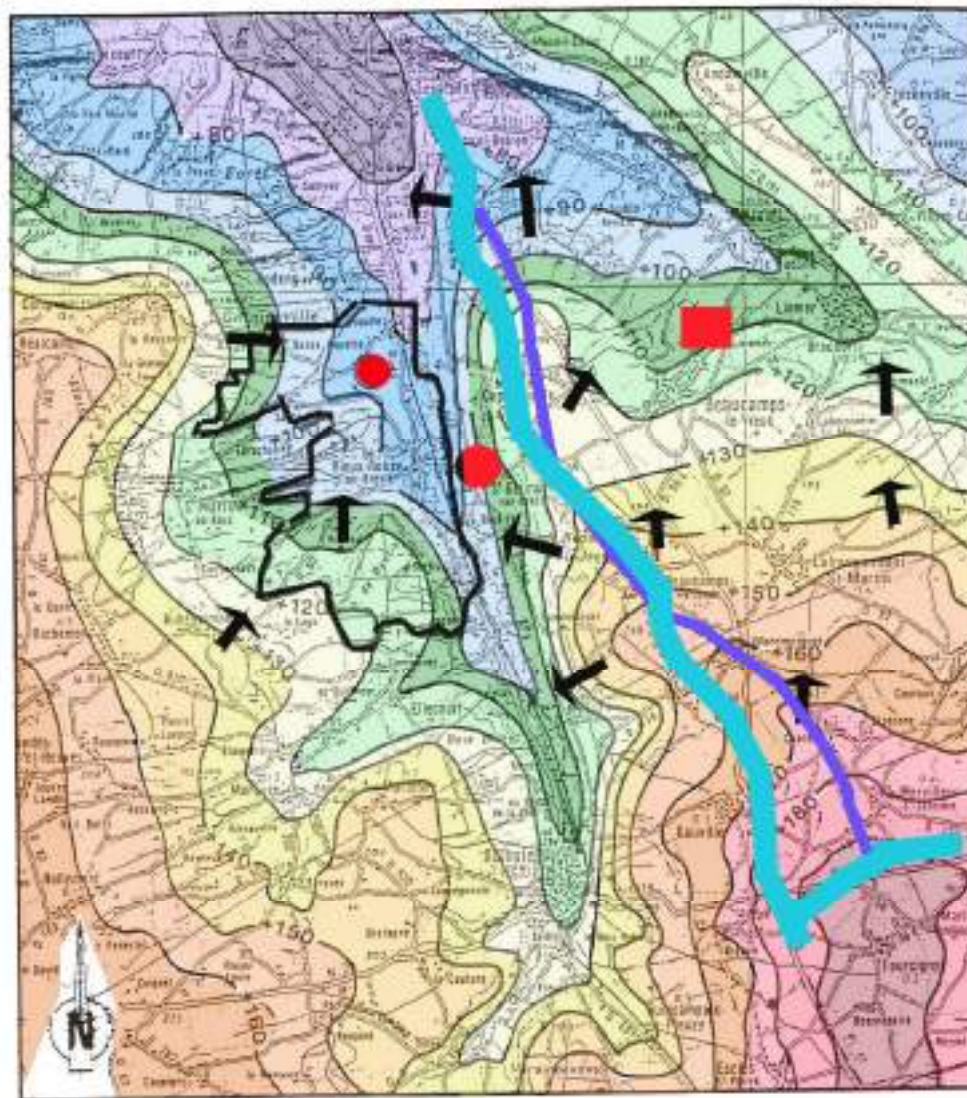
La ligne de partage des eaux souterraines se localise à l'Est du territoire communal, elle est parallèle à l'axe de la Bresle. Puis elle s'écoule en direction du Nord-Est du territoire communal.

La présence de puits et puisard permet la résurgence de l'eau en surface.






Les nappes aquifères se concentrent dans des calcaires au-dessus des marnes et argiles. L'eau s'y accumule en une nappe aquifère captive. Schématiquement, le niveau de la nappe se confond avec la surface du sol de la champagne pouilleuse, puis se dirige vers le pays de Caux, où elle sera moins épaisse, et remontera en fonction de la profondeur de la nappe de la craie pour se jeter dans la mer au droit des falaises. Ainsi sur le territoire communal la nappe aquifère est plus proche de la surface au Nord-Est.

Le périmètre de captage fera l'objet d'une zone spécifique protéger dans le zonage du Plan Local d'Urbanisme.

A noter que la distribution de l'eau potable sur la commune est assurée par les syndicats de Vieux Rouen sur Bresle et Saint-Léger-aux-Bois.



LEGENDE

-  Courbe isopièze de la nappe de la craie
-  Cote NGF du toit de la nappe
-  Sens d'écoulement de la nappe
-  Ligne de partage des eaux superficielles
-  Ligne de partage des eaux souterraines
-  Captage AEP
-  Captage industrielle

## II.4 - L'HYDROGRAPHIE

Le cours de la Bresle est fortement sinueux témoignant d'une vallée à fond relativement plat et large.

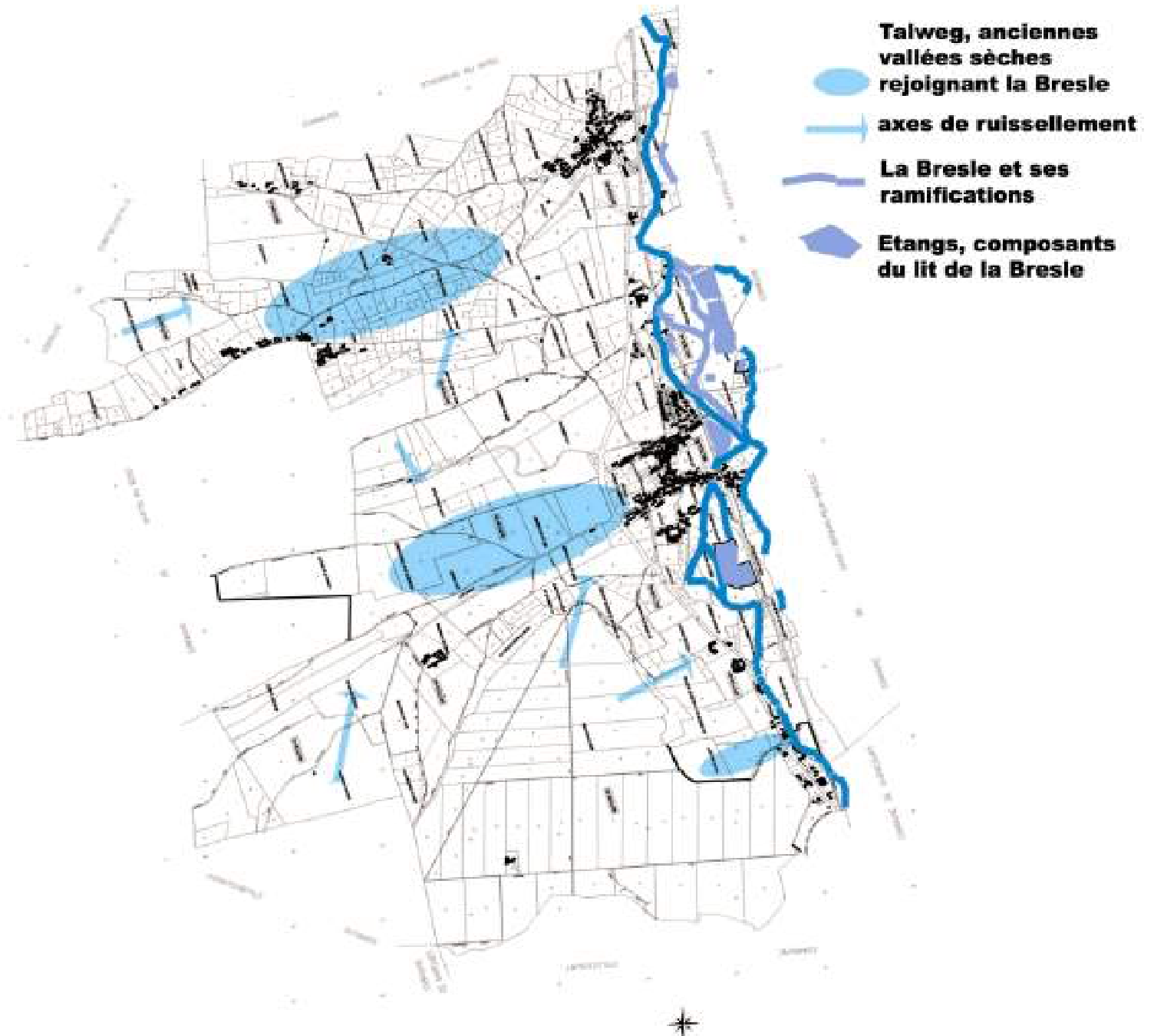
A l'Est du territoire communal de nombreuses ramifications de la Bresle sillonnent l'espace ainsi que de nombreux étangs.

Cette configuration implique une attention particulière au ruissellement et aux risques d'inondation qui font l'objet d'un zonage spécifique au PLU.

La topographie témoigne de la présence d'anciennes vallées rejoignant la Bresle aujourd'hui à écoulement non pérenne.

Bouafles, Sortival et le centre bourg se sont implantés à la confluence des vallées sèches et de la Bresle, surplombant légèrement le lit de la vallée de la Bresle.

Il s'agit d'axes de communication où la topographie est relativement plane.



## II.5 - LE RELIEF ET L'OCCUPATION DES SOLS

En accentuant ses méandres, la vallée de la Bresle coule sur un fond relativement plat couvert de ses alluvions.

Les anciennes voies de communications ont suivi les courbes de niveau et la vallée, en étant parallèles à celle-ci.

L'utilisation du sol est calquée sur la topographie de la vallée disséquant le plateau. Les haies et les espaces boisés disposent de caractéristiques propres à ces espaces: les lignes des haies permettent de protéger du ruissellement direct des plateaux et talus. Ces lignes sont principalement orientées parallèlement à la vallée.

Les espaces boisés des talus et principalement du plateau et buttes témoins offrent une diversité d'habitat et d'essences spécifiques. Les espaces boisés de la vallée sur sols hydromorphes offrent des essences naturelles différentes et caractéristiques des lieux humides.

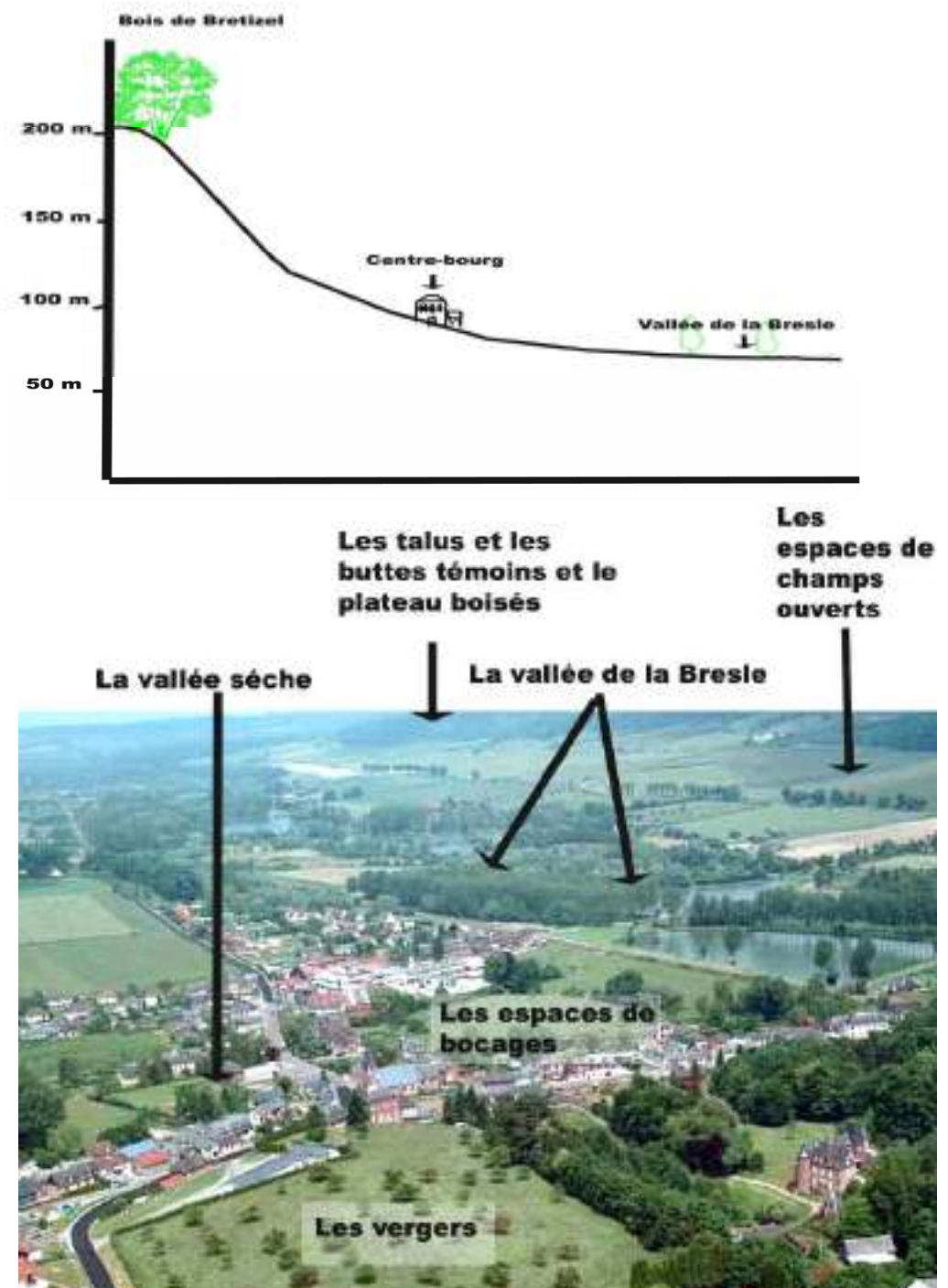
## II.6 - LE CLIMAT

Vieux Rouen Sur Bresle est concernée par un climat typiquement océanique tempéré.

Les mois de Mai et Juin sont particulièrement critiques car les orages coïncident avec des sols cultivés fraîchement labourés et donc nus.

Les pluies hivernales d'intensité faible mais de durées et de hauteurs de précipitations importantes. Ces pluies longues peuvent générer des phénomènes de constitution d'une croûte de battance en superficie (quasi imperméable) sur les sols limoneux à faible teneur en argile.

Le maximum de jours à risque se situe entre Septembre et Décembre avec plus de 4 jours à risque par mois en moyenne.



## **II.7 LES MILIEUX NATURELS**

### **II.7.1 La description du paysage**

VIEUX ROUEN SUR BRESLE est située à 30 km au Nord / Est de Neufchâtel en Bray en limite de Seine Maritime. Elle s'étend de manière linéaire sur le versant Ouest de la vallée de la Bresle et dans le fond de vallée. L'altitude du territoire communal varie ainsi entre 80 et 211 m.

On distingue deux unités paysagères principales sur la commune :

- le plateau,
- la vallée.

Le plateau est occupé principalement de champs ouverts mais également de bois et de forêts. L'agriculture y reste l'activité dominante et s'exerce sous forme de cultures céréalières et d'élevage bovin. Le parcellaire est ponctué d'un habitat rural à vocation agricole : les clos mesures typiques des paysages du Pays de Caux. Ils sont constitués de corps de ferme entourés de haies d'arbres de haut jet dont certains donnent des signes de sénescence. De nombreux arbres fruitiers (pommiers) sont regroupés autour de ces clos mesures. On note également que les clos mesures sont situés à l'intersection d'axes routiers et le long des routes qui traversent la commune et forment ainsi plusieurs hameaux (Sailly, Basse - Copette) typiques du paysage cauchois.

La vallée de la Bresle entaille le plateau cauchois sur un axe Sud / Est, Nord / Ouest. Elle forme un fond plat à environ 85 m d'altitude. On y trouve alors des pâturages et une succession de plans d'eau, témoins d'une exploitation d'anciennes carrières transformées en activité piscicole. Les axes routiers irriguent le territoire communal suivant les vallées. Ainsi la RD 49, la voie routière la plus importante, s'étire parallèlement à la Bresle, à la limite Ouest du fond plat de la vallée. Les RD 216, RD26 et RD 60 sont quant à elles situées dans les talwegs qui drainent les eaux de ruissellement vers la vallée, perpendiculairement à la Bresle.

Le bourg de VIEUX ROUEN SUR BRESLE est composé d'équipements publics, d'activités commerciales et d'un habitat résidentiel à caractère principalement ancien, en dépit des zones pavillonnaires récentes inscrites plus ponctuellement dans le paysage. Les hameaux (Bouafle, Sortival) affirment encore davantage leur caractère agricole, comme sur le plateau.

## Les espaces naturels



**La configuration de l'espace confère une qualité paysagère remarquable à la commune et ses environs. Le plateau entaillé par une vallée offre des espaces boisés, des champs ouverts, de nombreuses haies... Vieux Rouen sur Bresle est entourée de végétaux diversifiés en fonction de la topographie et des sols en présence. La préservation des espaces naturels des "sommets" et du lit majeur de la vallée est une donnée essentielle pour le respect du patrimoine naturel et paysager.**



Les perceptions visuelles soulignent l'importance des masses boisées, et également des haies.

Les grandes masses boisées se localisent essentiellement sur les hauteurs et les versants. Puis des masses boisées secondaires sont très présentes au droit du lit majeur de la vallée de la Bresle.

L'axe perceptif de ces espaces est parallèle à l'axe de la vallée.

Un espace boisé tertiaire se situe autour du château.

Enfin, les haies terminent la structuration de la perception visuelle par leur diversité d'orientation.

De formes linéaires elles sont principalement orientées parallèlement à la Bresle, et secondairement elles suivent les vallées sèches qui ont également disséquées le plateau perpendiculairement à la Bresle.





## II.7.2 Les inventaires des milieux naturels

Les espaces naturels occupent plus de 35 % du territoire communal.



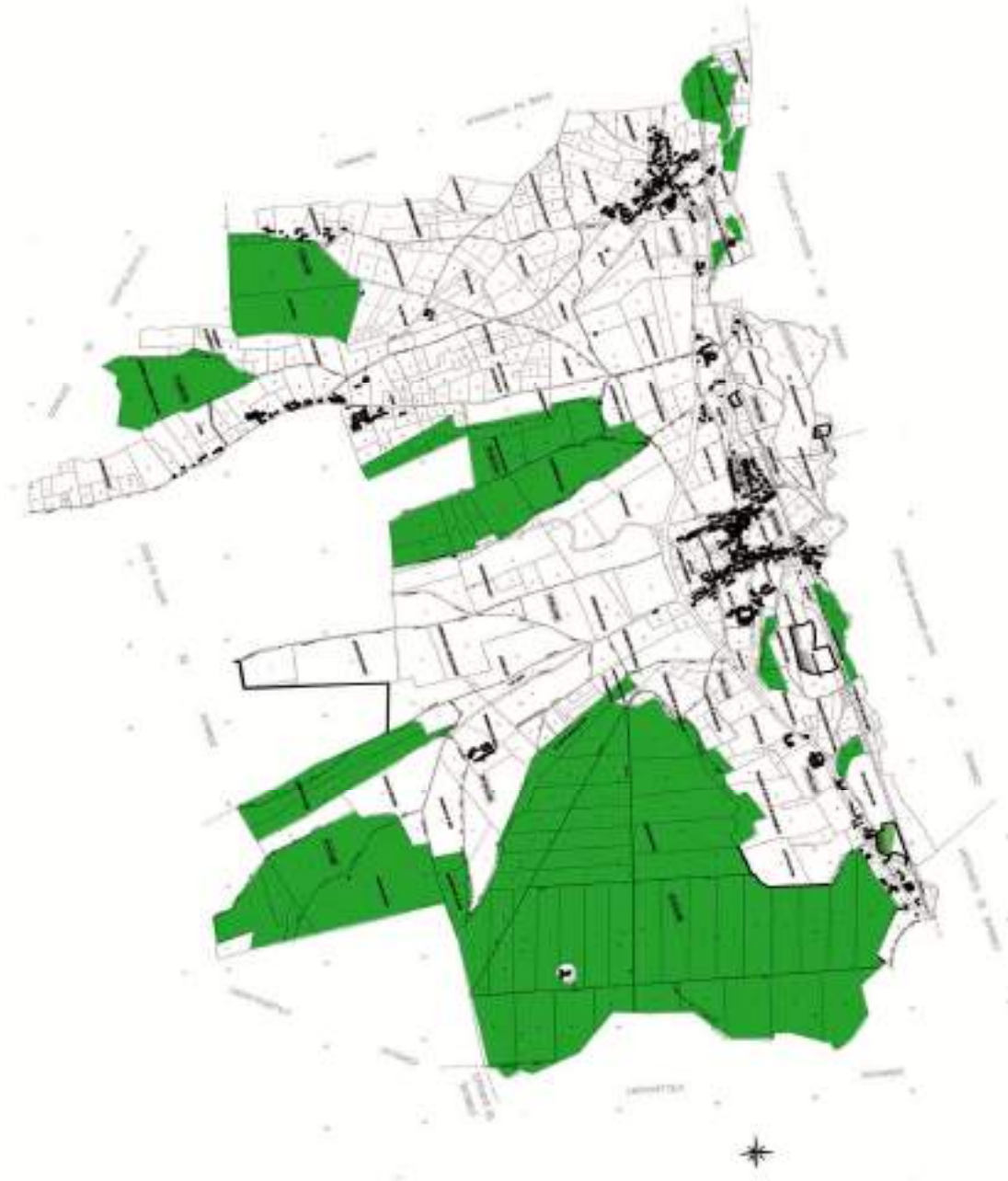
Cette diversité est source d'une grande richesse, et doit être conservée et protégée.

Beaucoup de ces espaces sont répertoriés en zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Z.N.I.E.F.F.) Ce sont des outils de connaissance des milieux naturels. L'inventaire des Z.N.I.E.F.F. identifie, localise et décrit les sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats qui y sont liés.

Il existe **deux** types de Z.N.I.E.F.F. sur le territoire de la commune de Vieux Rouen sur Bresle :

**Les Z.N.I.E.F.F. de type I** correspondent à des sites ponctuels, répertoriés en raison de la présence d'espèces animales ou végétales remarquables, rares ou protégées au niveau régional ou national. Ces zones sont particulièrement sensibles. Une Z.N.I.E.F.F. de type I a été inventoriée sur la commune de Vieux Rouen sur Bresle : **le « Bois de Brétizel ».**

**Les Z.N.I.E.F.F. de type II** correspondant à des vastes ensembles composés d'une mosaïque de milieux naturels diversifiés, dont le rôle écologique fonctionnel est primordial. Elles participent ainsi à l'équilibre naturel régional. Ces zones représentent des ensembles peu perturbés par l'homme. Une Z.N.I.E.F.F. de type II a été inventoriée sur la commune : la **« Forêt d'EU, vallée de la Bresle ».**



## FICHE ZNIEFF I

### Le “Bois de Brétizel”

Le « Bois de Brétizel » s'étend sur deux communes : Vieux Rouen sur Bresle ainsi que Aubéguimont.

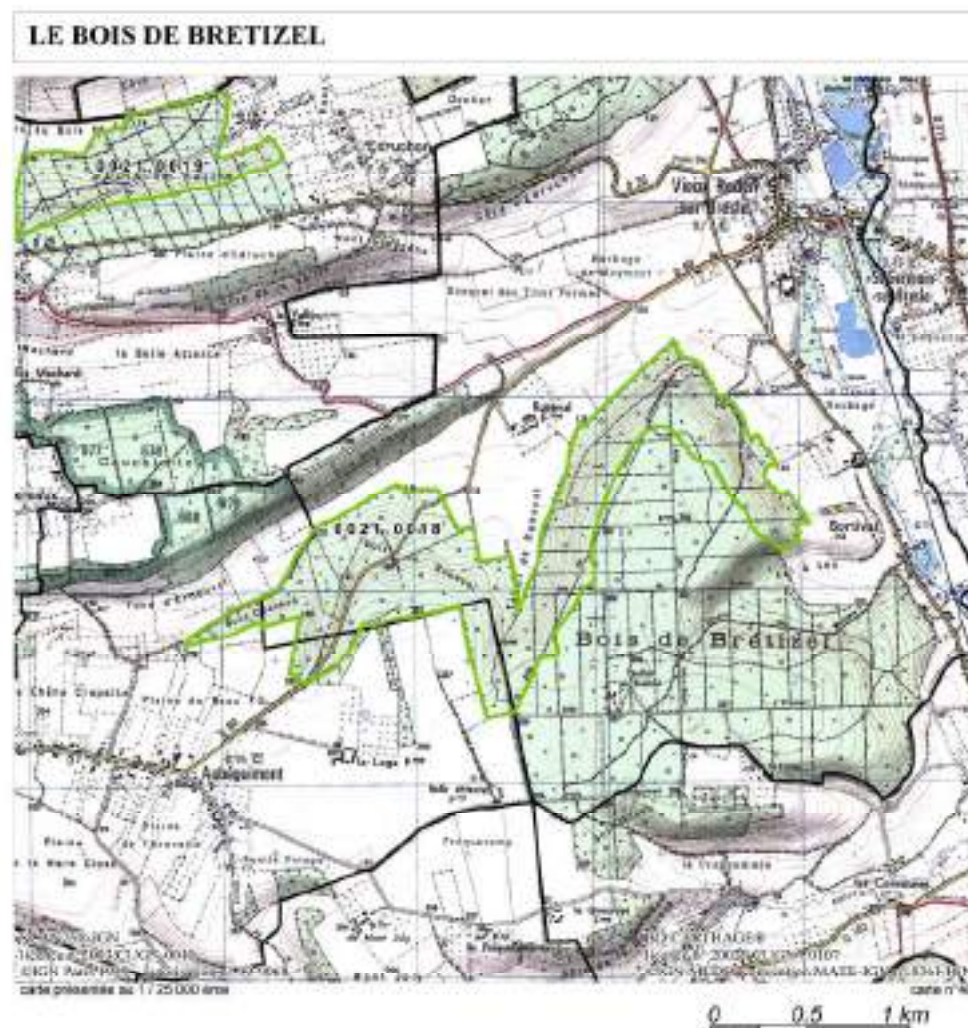
L'altitude varie de 115 m à plus de 200 m.

Sa superficie est de 156,3 ha.

Il est essentiel de le protéger dans le Plan Local d'Urbanisme en espaces boisés classés en raison de sa richesse et de sa sensibilité au regard de la faible superficie qu'il occupe comparativement à de grands ensembles.



CARTE  
de la zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique  
de type I n°0021.0018



## FICHE ZNIEFF II

### La forêt d'EU, la Vallée de la Bresle

La forêt d'Eu s'étend sur 21 communes et couvre une superficie de 19 073,08 ha. Son altitude est comprise entre 21 m et 209 m.

La typologie de la zone : Mégaphobiaie, roselière, prairie humide, pelouse calcicole, bois calcicole, groupement boisé hors bois calcicole, tourbière, bas marais.

La lithologie est composée de sols différents : de la craie, des sables et alluvions calcaires, de l'argiles, des marnes ou limons.

Ce site possède une grande diversité de milieux. La forêt d'Eu domine les callées de la Bresle et de l'Yères. Elle occupe un plateau central qui s'ouvre par de profonds vallons secs vers les vallées. Ces vallons sont creusés dans la craie qui constitue partout le soubassement géologique. Les feuillus représentent plus de 90% des peuplements avec une très large dominance du hêtre (82%).

Les entités phytosociologiques observées sont : Phragmitetea, Festuco-Brometea, Querco-Fagetea, Quercetalia robori-petraea.

Le site possède un intérêt floristique exceptionnel du fait de la présence de nombreuses espèces végétales protégées. L'actée en épi, la lathrée écaillée, orobanche rare, le trscart des marais, et six orchidées sont protégés à l'échelon régional. La pyrole à feuilles rondes, protégée à l'échelon national est également présente sur le site. On dénombre sept espèces de sphaignes. A cet intérêt floristiques, on peut ajouter un intérêt faunistique remarquable. Outre une petite faune très variée, on trouve en forêt d'EU, de grands animaux sauvages (sanglier, chevreuil...). D'autre part, la Bresle et une très belle rivière à salmonidés (saumons, truites de mer). La forêt a un rôle de protection contre l'érosion et de régulation des facteurs climatiques. Le Plan Local protège cet espace en le classant en espaces boisés classés.



## II.7.3 Les modes de gestion des espaces naturels

### Le site Natura 2000 : la Vallée de la Bresle

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur le territoire de l'Union Européenne. Il assurera le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire. Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes dites « Oiseaux » et « Habitats » de 1979 et 1992. Celles-ci définissent respectivement des Z.P.S. (zone de protection spéciale) et des Z.S.C. (zone spéciale de conservation)

Les rives et le lit mineur de la Bresle sont intégrés dans une proposition de site Natura 2000. Avec ses populations de saumon atlantique, cette rivière de première catégorie représente un élément majeur du réseau fluvial et piscicole du Nord-Ouest de la France. La présence d'eaux calcaires où se développent des herbiers à renoncules en fait un milieu original à l'échelle européenne.

La rivière possède une qualité naturelle favorable à la productivité piscicole, des habitats potentiellement propices à l'installation d'une faune diversifiée et au déroulement normal des cycles biologiques.

Les objectifs de gestion pour un développement durable :

- le maintien, la gestion et la restauration des biotopes aquatiques et rivulaires, nécessaires au maintien de la qualité des eaux (définition d'un plan de gestion des habitats aquatiques et des berges).
- Le maintien de la libre circulation des poissons migrateurs,
- La mise en place dans le bassin versant de mesures (du type agri-environnementales) favorisant la protection des eaux.



©DIREN Haute-Normandie 09-2003 administration des données / SIG 1 rue Duflay 76100 Rouen 02 32 81 35 67